



LES VOTATIONS EN SUISSE

Les prochaines votations fédérales auront lieu le 18 mai 2025.

Toutes les dates des votations :

https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_1_3_3_1.html

La page qui explique la naissance du mouvement LIBERTÉ :

<https://chloeframmery.ch/elections-suisse-2023>





VOTATION 9 FÉVRIER 2025

RÉSULTATS

Les résultats finaux de la votation du 9 février sont encourageants. Le peuple n'est pas tombé dans le piège des mots raccolleurs prétendument protecteurs de l'environnement. Ou il a juste suivi les consignes du Conseil fédéral dans le livret de vote, qui lui non plus ne voulait pas de cette initiative (pour des raisons différentes).

OBJET FÉDÉRAL

Taux de participation = 38%

Initiative populaire pour la « responsabilité environnementale » :
NON (69,84%)

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/20250209/index.html>

Cette initiative très douteuse sur la « responsabilité environnementale » était une porte ouverte vers des interprétations arbitraires et une réduction supplémentaire de nos libertés fondamentales.

TEXTE DE L'INITIATIVE :

https://gruene.ch/wp-content/uploads/2021/08/Sammelbogen-A4-GRUeNE_f.pdf

Art. 94a Limites posées à l'économie

1. La nature et sa capacité de renouvellement constituent les limites posées à l'économie nationale. Les activités économiques ne peuvent utiliser des ressources et émettre des polluants que dans la mesure où les bases naturelles de la vie sont conservées.
2. La Confédération et les cantons assurent le respect de ce principe en tenant compte en particulier de l'acceptabilité sociale. en Suisse et à





l'économie)

1. La Confédération et les cantons veillent à ce que, au plus tard 10 ans après l'acceptation de l'art. 94a par le peuple et les cantons, l'impact environnemental découlant de la consommation en Suisse ne dépasse plus les limites planétaires, rapportées à la population de la Suisse.
2. La présente disposition s'applique notamment au changement climatique, à la perte de la diversité biologique, à la consommation d'eau, à l'utilisation du sol et aux apports d'azote et de phosphore.

A quoi se réfère le vocabulaire utilisé ?

- limites planétaires = ?
- utiliser des ressources = ?
- polluants = ?
- bases naturelles de la vie = ?
- capacité de renouvellement = ?
- ressources = ?
- acceptabilité sociale = ?
- en Suisse et à l'étranger = ?
- les mesures = ?
- impact environnemental = ?
- consommation en Suisse = ?
- disposition qui s'applique au changement climatique ?

VOTATION 24 NOVEMBRE 2024 RÉSULTATS

Les résultats finaux de la votation du 24 novembre 2024 sont en demi-teinte. Nous déplorons la privatisation des investissements médicaux. Heureusement, le peuple a su préserver les droits des





<https://www.bk.admin.ch/ch/t/pore/va/20241124/index.html>

- Loi sur l'aménagement du réseau routier national : NON (52,7%)
- Loi sur le droit du bail : loi sur les sous-location : NON (51,58%)
- Loi sur le droit du bail : résiliation pour besoin propre (important et actuel) : NON (53,83%)
- Loi sur la Lamal (Loi sur l'assurances maladie) : **OUI** (53,31%)

OBJETS CANTONAUX (Genève)

Taux de participation = 46,9%

<https://www.ge.ch/votations/20241124/cantonal>

- Loi sur l'aménagement du territoire : NON (62,49%)
- Loi modifiant la LIPP (Loi sur l'imposition des personnes physiques) : OUI (61,16%)
- Loi modifiant la Loi sur les TPG (Transports publics genevois) : NON (69,62%)





Objets fédéraux

1. Loi sur l'aménagement du réseau routier national

Cette loi concerne les autoroutes. Elle permet notamment d'ajouter une 3ème voie entre Genève et Nyon, qui est actuellement bloquée tous les jours, matin et soir, faute de place pour circuler.

<https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2023/2302/fr>

Position de LIBERTÉ = OUI

2. Loi sur le droit du bail : loi sur les sous-location

<https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2023/2288/fr>

Pour pouvoir « virer les sous-locataires après 2 ans et par la même occasion les locataires qui sous-louent »

Position de LIBERTÉ = NON

3. Loi sur le droit du bail : résiliation pour besoin propre (important et actuel)

<https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2023/2291/fr>

« Faciliter les résiliations et augmenter les loyers »

Le « besoin important » est très subjectif, flou et permet de virer un locataire plus facilement.

Position de LIBERTÉ = NON

4. Loi sur la Lamal (Loi sur l'assurances maladie)

<https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2024/31/fr>

= Privatiser les décisions d'investissement dans le médical

= Donner aux assurances le pouvoir autrefois dévolu à l'Etat

Un pédiatre FMH dit : « Avec ce changement du financement du système de soins, les cantons vont verser quelque 10 milliards de francs (les 26,9% du coût!) aux caisses maladie, qui se chargeront de payer l'ensemble de la facture aux prestataires de soins. »

Position de LIBERTÉ = NON

Objets cantonaux (Genève)

1. Loi sur l'aménagement du territoire (contre-projet à l'initiative 176, retiré)

https://ge.ch/grandconseil/data/loisvotee/L13358.pdf_





Elle est majoritairement locale.

Position de LIBERTÉ = ABSTENTION

2. Loi modifiant la LIPP (Loi sur l'imposition des personnes physiques)

<https://ge.ch/grandconseil/grandconseil/data/texte/PL13402.pdf>

Voir le document ci-contre pour comparer les montants d'impôt à payer actuellement et les nouveaux montants à payer si la loi est adoptée.

Conclusion : Nouveau cadeau aux plus riches, peu de différences pour les moins riches, moins de rentrées fiscales : l'Etat s'appauvrit, s'endettera et coupera dans les prestations.

Position de LIBERTÉ = ABSTENTION

3. Loi modifiant la Loi sur les TPG (Transports publics genevois)

= Plus d'autonomie pour les TPG en matière de tarification

<https://ge.ch/grandconseil/data/loisvotee/L13487.pdf>

C'est une loi qui donne plus de pouvoir aux TPG pour la fixation des prix (« en accord avec le Conseil d'Etat »).

Position de LIBERTÉ = NON

VOTATION
24 novembre 2024

Objets fédéraux

- Aménagement des routes nationales **OUI**
- Droit du bail **2 x NON**
- Loi fédérale sur l'assurance maladie **NON**

Objet cantonal

- Loi sur les TPG **NON**

LIBERTÉ
liberte-geneve.ch





1) dans la situation actuelle (haut du tableau)

2) si la loi sur la LIPP passe le 24 novembre (bas du tableau)

Barème actuel (selon FBK CONSEILS) :

De	à	% (pourcent)	Impôt max. de la tranche	Impôt cumulé
- CHF	18 054 CHF	0,0	- CHF	- CHF
18 055 CHF	21 752 CHF	8,0	295,9 CHF	295,9 CHF
21 753 CHF	23 928 CHF	9,0	195,9 CHF	491,7 CHF
23 929 CHF	26 102 CHF	10,0	217,4 CHF	709,1 CHF
26 103 CHF	28 278 CHF	11,0	239,4 CHF	948,5 CHF
28 279 CHF	33 716 CHF	12,0	652,6 CHF	1 601,0 CHF
33 717 CHF	38 066 CHF	13,0	565,5 CHF	2 166,5 CHF
38 067 CHF	42 417 CHF	14,0	609,2 CHF	2 775,7 CHF
42 418 CHF	46 767 CHF	14,5	630,8 CHF	3 406,4 CHF
46 768 CHF	75 045 CHF	15,0	4 241,7 CHF	7 648,1 CHF
75 046 CHF	122 900 CHF	15,5	7 417,6 CHF	15 065,7 CHF
122 901 CHF	165 316 CHF	16,0	6 786,6 CHF	21 852,2 CHF
165 317 CHF	187 069 CHF	16,5	3 589,3 CHF	25 441,5 CHF
187 070 CHF	267 552 CHF	17,0	13 682,1 CHF	39 123,6 CHF
267 553 CHF	284 953 CHF	17,5	3 045,2 CHF	42 168,8 CHF
284 954 CHF	405 328 CHF	18,0	20 947,5 CHF	63 116,3 CHF
405 329 CHF	628 637 CHF	18,5	42 052,2 CHF	105 168,4 CHF
Dès	628 638 CHF	19,0		

Projet de loi :

De	À	%	Impôt max. de la tranche	Impôt cumulé
- CHF	17 493 CHF	0,00%	- CHF	- CHF
17 494 CHF	21 076 CHF	7,30%	261,56 CHF	261,56 CHF
21 077 CHF	23 184 CHF	8,20%	172,86 CHF	434,42 CHF
23 185 CHF	25 291 CHF	9,10%	191,74 CHF	626,15 CHF
25 292 CHF	27 399 CHF	10,00%	210,80 CHF	836,95 CHF
27 400 CHF	32 668 CHF	10,90%	574,32 CHF	1 411,27 CHF
32 669 CHF	36 883 CHF	11,30%	476,30 CHF	1 887,57 CHF
36 884 CHF	41 099 CHF	12,30%	518,57 CHF	2 406,14 CHF
41 100 CHF	45 314 CHF	12,80%	539,52 CHF	2 945,66 CHF
45 315 CHF	72 713 CHF	13,20%	3 616,67 CHF	6 562,32 CHF
72 714 CHF	119 081 CHF	14,20%	6 584,26 CHF	13 146,58 CHF
119 082 CHF	160 179 CHF	15,00%	6 164,70 CHF	19 311,28 CHF
160 180 CHF	181 256 CHF	15,60%	3 288,01 CHF	22 599,29 CHF
181 257 CHF	259 238 CHF	15,80%	12 321,16 CHF	34 920,45 CHF
259 239 CHF	276 099 CHF	16,00%	2 697,76 CHF	37 618,21 CHF
276 100 CHF	388 857 CHF	16,80%	18 943,34 CHF	56 561,55 CHF
388 858 CHF	609 103 CHF	17,60%	38 763,30 CHF	95 324,85 CHF
609 104 CHF	et plus	18,00%		





VOTATION 22 SEPTEMBRE 2024

RÉSULTATS

Les résultats finaux de la votation du 22 septembre 2024 sont encourageants (3/4) mais nous déplorons le refus de l'initiative sur la biodiversité.

OBJETS FÉDÉRAUX

Taux de participation : 45%

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/20240922/index.html>

- Initiative « pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (initiative biodiversité) » : **NON** 63%
- Référendum modifiant la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP) : NON 67%

OBJETS CANTONAUX (Genève)

Taux de participation : 39,9%

<https://www.ge.ch/votations/20240609>

- Loi sur l'impositions des personnes physiques (LIPP) pour une imposition allégée des actionnaires sur leur fortune : NON 58,4%
- Loi modifiant la loi sur l'instruction publique (LIP) sur la formation des enseignants primaire réduite à 3 ans : NON 61,7%





Objets fédéraux

1. Initiative « pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (initiative biodiversité) » : OUI

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis494t.html>

2. Référendum modifiant la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP) : NON

En résumé : avec cette loi, on paierait plus de cotisation en touchant moins lors de la retraite ou l'AI. Le taux de conversion passerait 6,8 % à 6 %.

<https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2023/785/fr>

Objets cantonaux (Genève)

1. Loi sur l'impositions des personnes physiques (LIPP) pour une imposition allégée des actionnaires sur leur fortune : NON
2. Loi modifiant la loi sur l'instruction publique (LIP) sur la formation des enseignants primaire réduite à 3 ans : NON





VOTATION
22 septembre 2024



Objets fédéraux

Initiative **biodiversité**
OUI



Préserveons les milieux naturels !

Nouvelle prévoyance professionnelle

LPP NON



Payer plus, toucher moins ?

Objets cantonaux

Nouvelle loi sur l'impositions des personnes physiques



LIPP NON

Pas d'imposition allégée des actionnaires sur leur fortune !

Nouvelle LIP : enseignants du primaire

formation réduite à 3 ans NON



Pas de formation des maîtres au rabais !

1/1





VOTATION 9 JUIN 2024

RÉSULTATS

Les résultats finaux de la votation du 9 juin 2024 sont décevants, comme toujours.

OBJETS FÉDÉRAUX

Taux de participation : 45,4%

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/20240609/index.html>

- Initiative Assurance maladie au prix max 10% du revenu : **NON** 55,47%
- Initiative Frein aux coûts de la santé : **NON** 62,77%
- Initiative pour respecter l'Intégrité physique et psychique des Suisses : **NON** 73,73%
- Loi sur l'électricité qui va défigurer la Suisse : **OUI** 68,72%

EN RÉSUMÉ :

Le peuple et les cantons suisses ont voté :

- 1) **NON** à la fin de l'augmentation illimitée des prix de l'assurance maladie (obligatoire et privée en Suisse)
- 2) **NON** au dossier de santé numérique systématique
- 3) **NON** à l'intégrité de nos corps et de nos esprits, oui à la discrimination au travail, dans les voyages et dans les activités culturelles, sociales et sportives en cas de nouvelle « pandémie ».
- 4) **OUI** aux éoliennes et aux panneaux solaires partout

OBJETS CANTONAUX (Genève)

Taux de participation : 44,58%

<https://www.ge.ch/votations/20240609>

- Loi Symboles de « haine » : **OUI** 84,69%
- Loi Vote des étrangers : **NON** 60,95%



**Les Genevois ont voté :**

- 1) OUI à la censure des messages qui ne plaisent pas au gouvernement genevois, oui à l'arbitraire
- 2) NON à la possibilité de voter pour toute la population de Genève
- 3) NON à la privatisation des crèches
- 4) NON à la surveillance accrue du système de santé sur la population genevoise

BREF : Les Suisses continuent de voter dans le sens de leur bon gouvernement, dans un sens contraire à leurs intérêts. Ou alors les résultats ne sont pas les bons.





Objets fédéraux

1. Initiative max 10% du revenu pour l'assurance maladie : OUI
2. Initiative frein au coût pour la santé : NON
3. Initiative pour la Liberté et l'Intégrité physique : OUI
4. Loi sur l'électricité à partir des éoliennes et solaire partout : NON

Objets cantonaux (Genève)

1. Interdiction des symboles de haine : NON
2. Pour le vote des étrangers qui résident à Genève depuis plus de 8 ans : OUI
3. Loi sur l'accueil pré-scolaire : NON
4. Loi modifiant la loi sur la santé : NON

Prise de position
Votation populaire du 9 juin 2024

Nom de la prise de position : **LIBERTÉ**

VOTATION FÉDÉRALE		OUI	NON	Sans réponse
1	Acceptez-vous l'initiative populaire « Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) » (FF 2023 2285)?	☒	☐	☐
2	Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts) » (FF 2023 2286)?	☐	☒	☐
3	Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique » (FF 2023 2287)?	☒	☐	☐
4	Acceptez-vous la loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité) (FF 2023 2301)?	☐	☒	☐

VOTATION CANTONALE		OUI	NON	Sans réponse
1	Acceptez-vous la loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cst-GE) (Interdiction des symboles de haine dans les espaces publics) (A 2 00 – 13241), du 23 juin 2023?	☐	☒	☐
2	Acceptez-vous l'initiative populaire 189 « Une Vie ici, une Voix ici... Renforçons notre démocratie ! »?	☒	☐	☐
3	Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur l'accueil préscolaire (LAPr) (Pour permettre aux crèches non subventionnées d'offrir une alternative aux familles) (J 6 28 – 13184), du 23 juin 2023?	☐	☒	☐
4	Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur la santé (LS) (K 1 03 – 12530), du 1er septembre 2023?	☐	☒	☐



**• 4 objets fédéraux :**

1. Assurance maladie max 10%
: <https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2023/2285/fr>
2. Frein aux coûts santé :
<https://www.fedlex.admin.ch/filestore/fedlex.data.admin.ch/eli/fga/2023/2286/fr/docx/fedlex-data-admin-ch-eli-fga-2023-2286-fr-docx.docx>
3. Pour la Liberté et l'Intégrité :
<https://www.fedlex.admin.ch/filestore/fedlex.data.admin.ch/eli/fga/2023/2287/fr/docx/fedlex-data-admin-ch-eli-fga-2023-2287-fr-docx.docx>
4. Électricité (Mantelerlass) :
<https://www.fedlex.admin.ch/filestore/fedlex.data.admin.ch/eli/fga/2023/2301/fr/docx/fedlex-data-admin-ch-eli-fga-2023-2301-fr-docx.docx>

• 4 objets cantonaux (Genève) :

1. Symboles de haine :
<https://ge.ch/grandconseil/data/loisvotee/L13241.pdf>
2. Vote des étrangers dans le canton :
<https://ge.ch/grandconseil/grandconseil/data/texte/IN00189A.pdf>
3. Loi sur l'accueil préscolaire :
<https://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL13247.pdf>
4. Loi modifiant la loi sur la santé :
<https://ge.ch/grandconseil/data/odj/020206/L12124.pdf>





LES INITIATIVES & LES REFERENDUMS EN SUISSE

En Suisse, le 1er référendum populaire a été autorisé en 1874 et la 1ère initiative populaire a été déposée en 1892 pour aboutir en 1893.

Son titre : « interdiction de l'abattage des animaux sans étourdissement préalable ».

Ces dernières années, de nombreuses initiatives pourtant en faveur du peuple ont été rejetées par le Conseil Fédéral... et n'ont « bizarrement » pas abouti :

- Une caisse maladie publique (2007, 2014)
- Une semaine supplémentaire de vacances (2012)
- Pour que le Conseil fédéral soit élu par le peuple (2013)
- Initiative 1:12 pour des salaires équitables (2013)
- Un salaire minimum (2014)
- Augmentation des primes AVS (2016)
- Pour la souveraineté alimentaire (2018)
- Pour des aliments équitables (2018)
- Monnaie pleine – retirer aux banques le pouvoir de créer des francs suisses (2018)
- Pour que les primes d'assurance maladie soient + basses (2020)
- Pour des multinationales responsables (2020)
- Pour une Suisse sans pesticide de synthèse (2021)
- Pour une eau potable et une alimentation saine (2021)
- Interdiction de l'expérimentation animale et humaine (2022)
- Non à l'élevage intensif (2022)
- Pour l'intégrité physique et psychique (2024)

Les arguments habituellement servis par le Conseil fédéral, et par les médias qui les suivent à la trace, sont au choix :

- » l'initiative est trop coûteuse «
- » l'initiative est inutile «
- » l'initiative est dangereuse «





75% des référendums obligatoires (176/242) et 58% des référendums facultatifs (122/209) ont été acceptés par le peuple.

La double majorité (peuple et cantons)

Entre 1848 et 2016, il est arrivé 9 fois que des modifications constitutionnelles soient rejetées par manque de majorité des cantons (bien qu'elles aient été approuvées par la majorité du peuple).

Durant la même période, il est arrivé 4 fois que des objets atteignent la majorité des cantons, mais pas celle du peuple.

https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Double_majorit 

Votations 2020 : 3 au lieu de 4 !

Le 18 mars 2020, le Conseil f d ral d cide de reporter les votations f d rales de mai en raison de la pand mie de coronavirus. C'est la premi re annulation d'une votation f d rale depuis celle de 1951, qui avait eu lieu en raison d'une  pizootie de fi vre aphteuse.

https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Votations_f d rales_de_2020_en_Suisse

Taux de participation

En Suisse, le taux de participation oscille entre 40% et 50%

=> Liste des initiatives en cours de r colte de signatures :

https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis_1_3_1_1.html

=> Liste des r f rendums en cours de signatures :

https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/rf/ref_1_3_2_1.html





- Initiatives qui ont abouti en Suisse
: https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis_2_2_5_8.html
https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Liste_des_initiatives_populaires_f%C3%A9d%C3%A9rales_en_Suisse
- Référendums et initiatives qui ont abouti en Suisse
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/votations.html#-1200971658>
- Historique des référendums et initiatives
<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009811/2023-06-29/#med009811-009>
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/votations.html#-1200971658>
- Référendums fédéraux, comment ça marche
<https://www.parlament.ch/fr/%C3%BCber-das-parlament/portrait-du-parlement/statut-assemblee-federale/le-peuple-et-assemblee-federale/referendums>
- Le 1er référendum populaire : 1874
<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009811/2023-06-29/#med009811-009>
- La 1ère initiative suisse : 1893 (déposée en 1892) :
<https://blog.nationalmuseum.ch/fr/2021/11/la-premiere-initiative-populaire/>
- Le droit de référendum existe depuis 1874
https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9f%C3%A9rendum_facultatif#:~:text=C'est%20ainsi%20qu'en,29%20par%20an%20en%20moenne.
- Taux de participation
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/votations.html#-1200971658>
- Droits politiques
 - Chronologie :
https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1_gesamt.html
 - Droit de vote des femmes : en 1971
<https://www.ch.ch/fr/elections2023/histoire-des>





TOUS MES CANAUX

(aussi sous forme d'icônes en bas de page)

- Mon site : <https://chloeframmery.ch>
- Crowdbunker : <https://crowdbunker.com/@ChloeFrammery>
- Odysee : https://odysee.com/@Chloe_F:b?view=content
- Rumble : <https://rumble.com/user/ChloeFra>
- Twitter : <https://twitter.com/FrammeryChloe?s=0>
- Instagram : https://www.instagram.com/chloe_frammery
- Page Facebook publique :
<https://www.facebook.com/ChloeFrammery>
- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/chlo%C3%A9-frammery-68422929>
- VK : <https://m.vk.com/id665557322>
- Canal Telegram : <https://t.me/chloefinfosofficiel>





VIDÉOS QUI EXPLIQUENT LES LOIS DÉCIDÉES PAR LE GOUVERNEMENT & LE PARLEMENT SUISSE

(De la plus récente à la plus ancienne)

Urgent ! La Loi sur les épidémies de 2012 (LEp) est en train de muter en Suisse – Attention danger

19 Mar 2024

Le 18 juin 2023, en Suisse : NON à la prolongation de la Loi Covid-19 !

7 Juin 2023

28 novembre 2021 : la journée historique ! [votation sur les ajouts cachés de la Loi Covid-19]

28 Nov 2021

LOI COVID-19 : UN PIÈGE ? Interview sur Nouvel Angle avec Laetitia Rodrigues

27 Nov 2021

NON aux ajouts cachés de la Loi Covid-19 – votation du 28.11.21

26 Oct 2021

Le mensonge des aides financières de la Loi COVID19 – Interview de Léman Bleu 9.10.21

9 Oct 2021





23 Mai 2021

13 Mai 2021

Votation du 13 juin 2021 en Suisse :
Sauvons notre démocratie !

11 Mai 2021

Demain TOUS terroristes ? Le
référendum a abouti. Votons NON le
13 juin 2021

22 Oct 2020

Référendum STOP à l'application de
traçage SWISSCOVID

24 Juil 2020

VIDÉOS D'EXPLICATION DES PRINCIPAUX OBJETS DE VOTATION

(De la plus récente à la plus ancienne)

Votation 9 juin 2024 – NON à la loi
sur l'électricité – Mantelerlass (objet
fédéral n°4)

19 Mai 2024

Votation 9 juin 2024 – NON à
l'initiative sur les symboles de haine
(objet cantonal n°1)

19 Mai 2024





Votation 9 juin 2024 – NON à
l'initiative trompeuse sur le frein aux
coûts de la santé (objet fédéral n°2)

19 Mai 2024

Votation 9 juin 2024 – OUI à
l'initiative sur l'intégrité physique !
(objet fédéral n°3)

19 Mai 2024

